

# **Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Présidente

secrétaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 10 septembre 2024**, à 19 h 30, à l'immeuble Mailhot, situé au 2270, avenue Mailhot, à Saint-Hyacinthe, J2S 4G3.

## **Sont présents, mesdames et messieurs :**

Bélanger, Joël,  
Blouin-Bérard, Stéphanie,  
Bourgeois, Elen,  
Brennan, Stéphane, (en visioconférence)  
Chaput, Pierre-Luc,  
Choinière, Michel,  
Fontaine, Daniel,

Gélinas, Maryse,  
Hébert, Nicholas,  
Jourdain, Anne,  
Laforest, Hélène,  
Loranger, Amélie,  
Lussier, Philippe,  
Malenfant, Daniel.

## **Sont aussi présents, mesdames et messieurs :**

Bédard, Jean-Pierre, directeur général,  
Brisebois, Patrice, directeur général adjoint,  
Langelier, Chantal, membre du personnel cadre participant,  
Laplante, Marie-Claude, directrice du Secrétariat général et secrétaire générale,  
St-Germain, Karina, directrice générale adjointe.

## **Est invité, monsieur :**

Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles.

## **Ouverture de la séance**

M<sup>me</sup> Elen Bourgeois, présidente, procède à l'ouverture de la séance.

## **Adoption de l'ordre du jour**

M. Philippe Lussier propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

CA-24-09-230

## **Approbation de participation en visioconférence**

À la suite de la demande déposée en ce sens, M<sup>me</sup> Anne Jourdain propose et il est unanimement résolu d'autoriser M. Stéphane Brennan à participer à la présente séance à l'aide de la visioconférence.

CA-24-09-231

## **Période de questions**

Une question ont été posée sur le site internet du Centre de services scolaire :

## Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

M<sup>me</sup> Nathacha Comtois demande : *Depuis 2017, l'école Des Passereaux et son personnel, ainsi que les élèves, vivent dans chamboulements. Il y a eu la relocalisation de plusieurs classes dans les immeubles Jacques-Cartier et Maurice-Jodoin en raison de l'immeuble St-Joseph qui était, à ce moment, désuet et non sécuritaire. On a annoncé, en 2022, avec une photo protocolaire en compagnie de la députée Madame Soucy dans le journal local, une reconstruction de l'école Des Passereaux. Étant maman de deux enfants qui fréquentent cette magnifique école, je suis inquiète des avancés de ce projet et je ne suis pas la seule. Encore aujourd'hui, le 5 sept. 2024, les parents et le personnel ne savent toujours pas quand arrivera enfin le début du chantier. J'ai assisté aux séances du conseil d'établissement de l'école, j'ai écrit à l'ancienne direction d'établissement ainsi qu'à la nouvelle direction, j'ai lu les procès-verbaux de leurs rencontres, mais rien n'est encore mis dans un calendrier. Il y a deux semaines, un autre article a paru dans le journal local pour informer la population maskoutaine que le CSSH avait acheté trois lots de terrains pour permettre cette dite reconstruction. Mais quand verrons-nous le début des travaux sur le terrain ? Est-ce que mes deux filles verront le jour de ce projet et vivront de belles années scolaires dans les locaux de cette nouvelle école que tous attendent patiemment depuis déjà 8 ans ?*

M. Jean-Pierre Bédard, directeur général, comprend l'exaspération des parents face aux retards dans la reconstruction de l'école des Passereaux. Conscient des inconvénients et frustrations que cela peut engendrer, il tient à souligner qu'une annonce conjointe avec la Ville de Saint-Hyacinthe sera faite à ce sujet en novembre prochain.

### **Assermentation d'un nouveau membre du conseil d'administration**

Le nouveau membre du conseil d'administration, M<sup>me</sup> Hélène Laforest, a prêté serment devant le directeur général du Centre de services scolaire, M. Jean-Pierre Bédard, de remplir fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de ses capacités.

### **Démission d'un membre du conseil d'administration**

M<sup>me</sup> Elen Bourgeois, présidente, informe les membres de la démission de M<sup>me</sup> Émilie Favreau, à titre de membre du conseil d'administration. Cette démission est effective au 28 août 2024. M<sup>me</sup> Favreau occupait un poste de représentante de la communauté des 18-35 ans.

### **Bloc de résolutions et de redditions de comptes**

CA-24-09-232

M. Daniel Malenfant propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 juillet 2024 et de prendre acte des informations et des rapports de redditions de comptes suivants :

- Reddition de comptes relative à la *Loi favorisant la divulgation des actes répréhensibles*;

**Livre des délibérations du conseil d'administration  
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Présidente

secrétaire

- Affectation du personnel-cadre et du personnel de direction d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025;
- Prêt de services pour les hors-cadres et les cadres si la période de prêt est de plus de 90 jours.

**Nomination au comité consultatif de transport scolaire**

M. Daniel Fontaine propose et il est unanimement résolu de nommer M. Daniel Malenfant à titre de membre au comité consultatif de transport scolaire.

CA-24-09-233

**Protocole d'entente avec la Fabrique d'Upton pour l'utilisation du stationnement**

CONSIDÉRANT QUE le personnel de l'école de la Croisée utilise actuellement une partie du lot 3 173 185 (côté ouest) à titre de stationnement pour les automobiles. Cette dite partie, côté ouest de la Fabrique, débute à la rue Sacré-Cœur et se prolonge jusqu'à la porte de la sacristie;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique d'Upton souhaite obtenir une compensation financière pour réparation de la portion asphaltée du stationnement à l'usage du personnel du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire assumera la responsabilité et les coûts de déneigement de la portion asphaltée du stationnement à l'usage du personnel, tant que celui-ci sera utilisé.

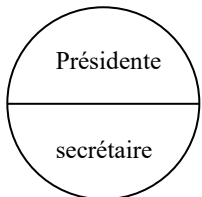
M. Stéphane Brennan propose et il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général, M. Jean-Pierre Bédard, à signer le protocole d'entente avec la Fabrique d'Upton.

CA-24-09-234

**Adoption de la liste des projets de maintien comportant une dépense égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres public 2024-2025**

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 394 du Règlement de délégation de certains pouvoirs et de certaines fonctions, le conseil d'administration doit approuver la liste des contrats prévus en approvisionnement, services, construction et technologies de l'information dont le montant estimé est supérieur au seuil d'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT les priorités retenues pour les projets d'immobilisation;



## **Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

CA-24-09-235

M. Daniel Malenfant propose et il est unanimement résolu d'approuver les projets à la liste soumise au conseil d'administration pour les mesures de maintien du bâtiment 2024-2025 comportant des dépenses supérieures au seuil d'appel d'offres public. Ces projets seront réalisés en respectant les encadrements légaux applicables de même que les encadrements internes du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.

### **Présentation des projets d'ajout en espace au MEQ 2025-2035**

CONSIDÉRANT	le développement de la clientèle à l'éducation préscolaire 4 ans;
CONSIDÉRANT	les prévisions de clientèle au préscolaire, au primaire, au secondaire et en formation professionnelle;
CONSIDÉRANT	la situation actuelle des écoles du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe;
CONSIDÉRANT	la volonté de certaines municipalités de développer des projets d'infrastructure en partenariat avec le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe;

CA-24-09-236

M<sup>me</sup> Amélie Loranger propose et il est unanimement résolu de procéder aux demandes d'ajout d'espace suivantes:

- Ajout de dix classes à l'école Sacré-Cœur d'Acton Vale;
- Agrandissement de l'atelier Multi de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH) pour accueillir le nouveau programme de finition de béton;
- Agrandissement de l'EPSH pour sécuriser les ateliers de charpenterie, plomberie et électricité tout en augmentant la capacité de deux groupes en électricité;
- Agrandissement de l'école de la Croisée, afin d'y ajouter deux classes de préscolaire 4 ans, de retirer deux locaux temporaires et d'y aménager un gymnase;
- Ajout de places au secondaire à la polyvalente Robert-Ouimet;
- Ajout de places au secondaire à l'immeuble Samuel Casavant de l'école secondaire Casavant;
- Construction d'une nouvelle école secondaire ;
- Ajout d'un nouvel édifice à l'école Henri-Bachand, en collaboration avec la Municipalité de Saint-Liboire, afin notamment de remplacer le local temporaire, ajouter un local pour l'enseignement de la musique et deux classes de préscolaire 4 ans.
- Ajout d'une bibliothèque partagée avec la municipalité et ajout d'un gymnase à l'école des Moissons;

**Livre des délibérations du conseil d'administration  
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Présidente

secrétaire

- Construction d'une école primaire à Saint-Hyacinthe;
- Remplacement de l'immeuble Saint-Hugues de l'école Saint-Hugues–Saint-Marcel;
- Remplacement de l'immeuble Saint-Louis de l'école aux Quatre-Vents;
- Demande d'ajout de matériel MAO pour les classes du préscolaire.

**Huis clos**

À 20 h 25, M<sup>me</sup> Anne Jourdain propose et il est unanimement résolu de décréter un huis clos pour étudier le point qui suit à l'ordre du jour

CA-24-09-237

*M. Joël Bélanger se retire du huis clos.*

À 20 h 27, M. Joël Bélanger réintègre le huis clos pour fins d'explications.

À 20 h 50, M. Joël Bélanger se retire du huis clos pour la reprise des délibérations.

**Retour en assemblée délibérante**

À 21 h 28, M<sup>me</sup> Maryse Gélinas propose et il est unanimement résolu de revenir en assemblée délibérante.

CA-24-09-238

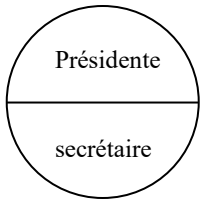
**Rapport du comité d'enquête en éthique et en déontologie**

CONSIDÉRANT le rapport (*en annexe confidentielle jointe à la présente résolution*) concernant monsieur Joël Bélanger, membre du conseil d'administration, reçu du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie le 26 juin 2024;

CONSIDÉRANT l'article 34 al. 4 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone (le Règlement) qui prévoit que la secrétaire générale transmet le rapport au conseil d'administration à la séance qui suit sa réception, soit le 2 juillet 2024;

CONSIDÉRANT l'article 35 al. 1 du Règlement qui prévoit que le conseil d'administration vote sur le rapport à la séance qui suit celle à laquelle le rapport est déposé;

CONSIDÉRANT l'article 35 al. 2 du Règlement qui prévoit qu'une sanction prévue au rapport s'applique dès que le conseil d'administration adopte le rapport aux deux tiers de ses membres;



**Livre des délibérations du conseil d'administration  
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

**CONSIDÉRANT** l'article 35 al. 3 du Règlement qui prévoit que le membre visé par le rapport ne peut participer aux délibérations ou au vote, mais qu'il peut présenter ses observations écrites ou verbales au conseil d'administration avant que la décision ne soit prise;

**CONSIDÉRANT** les observations verbales du membre visé concernant le rapport (en annexe confidentielle jointe à la présente résolution);

CA-24-09-239

M. Daniel Malenfant propose et il est unanimement résolu de :

- 1- ADOPTER le rapport (*en annexe confidentielle jointe à la présente résolution*) du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie;
- 2- APPLIQUER la sanction prévue au rapport (en annexe confidentielle jointe à la présente résolution) du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie, soit la réprimande;
- 3- MANDATER la direction du Secrétariat général pour informer par écrit, M. Joël Bélanger de la décision.

**Rapport du directeur général**

M. Jean-Pierre Bédard, directeur général, rapporte les principaux éléments ayant marqué l'actualité du Centre de services scolaire depuis la dernière séance du conseil d'administration.

**Levée de la séance**

CA-24-09-240

M<sup>me</sup> Anne Jourdain propose et il est unanimement résolu de lever la présente séance à 21 h 40.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale